

-54

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 juin 2009

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents:

M. François NOWOTNY M. François REBSAMEN M. Jean-Pierre SOUMIER Mme Christine MASSU M. Pierre PRIBETICH M. André GERVAIS M. Claude PICARD M. Jean ESMONIN M. Alain MILLOT M. Gilbert MENUT M. Benoît BORDAT M. Gaston FOUCHERES M. Joël MEKHANTAR M. Pierre PETITJEAN M. Rémi DETANG Mme Claude DARCIAUX M. Christophe BERTHIER M. Jean-Patrick MASSON M. Nicolas BOURNY M. Philippe DELVALEE M. José ALMEIDA M. Georges MAGLICA M. Jean-Philippe SCHMITT M. Jean-François DODET M. François DESEILLE Mme Françoise TENENBAUM M. Philippe GUYARD M. Gilles MATHEY Mme Anne DILLENSEGER M. Patrick CHAPUIS Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY Mme Françoise EHRE M. Michel JULIEN M. Alain MARCHAND Mme Geneviève BILLAUT Mme Marie-Françoise PETEL M. Gérard DUPIRE M. Mohammed IZIMER M. Murat BAYAM M. Michel BACHELARD Mme Catherine HERVIEU Mme Hélène ROY M. Philippe BELLEVILLE M. François-André ALLAERT Mme Jacqueline GARRET-RICHARD M. Norbert CHEVIGNY M. Jean-Claude DOUHAIT Mme Joëlle LEMOUZY M. Jean-Paul HESSE M. Jean-Yves PIAN M. Gilles TRAHARD Mlle Badiaâ MASLOUHI Mlle Stéphanie MODDE Mme Noëlle CAMBILLARD. M. Louis LAURENT M. Patrick MOREAU M. Roland PONSAA M. Dominique GRIMPRET

Membres absents:

M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. Didier MARTIN	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
MIle Christine MARTIN	M. Yves BERTELOOT pouvoir à Mîle Badiaâ MASLOUHI
MIle Nathalie KOENDERS	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Alain LINGER	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Pierre LAMBOROT	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Lucien BRENOT	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Michel ROTGER	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
M. Rémi DELATTE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET: ENVIRONNEMENT

Locaux sociaux UIOM - Avenant n°1 au marché 08-45 attribué à la société DEL TOSO

Dans le cadre de l'aménagement des locaux sociaux et des sanitaires à l'usine d'incinération le marché 08-45, relatif aux travaux de carrelages et faïences,a été attribué à la société DEL TOSO pour un montant de 21 166,10 € HT.

Il convient de réaliser des travaux modificatifs, non prévus initialement dans les marchés, relatifs à l'aménagement de WC à l'oriental.

Conformément au Code des Marchés Publics, un avenant (annexé à la demande) doit donc être établi avec la société DEL TOSO afin de prendre en considération les travaux modificatifs (exécution de socle en béton).

Le montant global de l'avenant est de 1 540 € HT.

Le montant du marché après avenant passe de 21 666, 10 € HT à 22 706,10 € HT, ce qui correspond à une augmentation de 7, 28 %

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'offres,

Le Conseil, après en avoir délibéré, Décide :

- d'approuver l'avenant n°1 au marché 08-45 relatif aux travaux de carrelages et faïences dans le cadre de l'aménagement des locaux sociaux et des sanitaires à l'usine d'incinération ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant pour le bon déroulement du marché.

Pour extrait conforme, Le Président Pour le Président

Convocation envoyée le 18 juin 2009 Publié le **2 6** JUN **2009** Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

2 9 JUIN 2009



MARCHES PUBLICS

AVENANT: N°1.

Vu pour être annexé à la délibération n° 69 du Conseil de Communauté du 25 juin 2009 Dijon, le 00 2000

26 30... 2009

Pour le Président, Le Vice-Président

A, identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et du titulaire

PRÉFECTURE DE LA CÔTE

2 9 JUIN 2009



Titulaire du marché objet du présent avenant : DEL TOSO

Montant initial du marché : 08-45 : 21 166 10 € HT

Ministère, collectivité territoriale ou établissement :

40 avenue du drapeau BP 17510 21075 Dijon cedex tel 0380503535 fax 0380501336 contact@grand-dijon.fr

Communauté de l'agglomération dijonnaise

objet : AMENAGEMENT DES LOCAUX SOCIAUX DE VESTIAIRES ET DE SANITAIRES A L'UIOM

Carrelages Faïences

B. Objet de l'avenant

Indiquer ici la nature des modifications introduites dans le marché initial.

Compte tenu de la réalisation de travaux modificatifs non prévus dans le marché initial et relatifs à l'aménagement de WC à l'oriental (exécution de socle en béton) le montant HT du marché doit être augmenté de 1 540 € HT soit une hausse de 7,28%

Le nouveau montant du marché est porté à 22 706 10 € HT

Toutes les autres clauses du marché sont inchangées et demeurent applicables.

C. Signatures des parties

EXE4

Α

, le

Le titulaire du marché

La personne responsable du marché ou le représentant de la collectivité ou de l'établissement compétent pour signer le marché (signature)

Avenant N°